

Rolin Wavre
Secrétaire général



Action!

éditorial

Dans son éditorial du *Genevois* No 5, le président Patrick Malek-Asghar insistait, entre autres, sur la nécessité absolue de mieux prendre en compte «certaines difficultés auxquelles de trop nombreux habitants de notre région sont confrontés...». Il faisait référence aux domaines de l'emploi, du logement et de la sécurité. Il semble qu'il a été entendu, tant à Genève qu'à Berne.

En effet, le PLR suisse a pris une position ferme sur les avantages que représente pour notre pays la libre circulation des personnes mais aussi sur les mesures d'accompagnement et de suivi qui sont indispensables pour que cette ouverture nécessaire ne se fasse pas au détriment de nos concitoyens les plus exposés. Il interpelle fermement le Conseil fédéral (voir en page 6). A Genève, les conseillers d'Etat Hiler et Longchamp ont mis l'accent sur la nécessité pour les employeurs de faire tout ce qui est possible afin d'offrir des emplois aux chômeurs inscrits à Genève avant de recruter des salariés au-delà des frontières.

La preuve que des solutions applicables et réalistes viennent des partis gouvernementaux et non des provocations des partis ou mouvements qui parviennent à capter la mauvaise humeur, souvent compréhensible des

électeurs, à Genève comme en Suisse. Amplifier les inquiétudes, surfer sur la vague, oui. Mais de propositions applicables, que nenni.

Réuni en Assemblée des délégués ce samedi 7 mai à Lucerne, le PLR suisse examinera une série de mesures afin d'assurer l'avenir de nos assurances sociales à long terme. La majorité des Suisses considèrent qu'un système efficace et protecteur «va de soi». Ils oublient qu'il s'agit d'une construction ancienne (et largement due aux efforts des Radicaux) mais qu'elle est soumise à de très fortes pressions, à commencer par l'allongement de l'espérance de vie et les augmentations des coûts. En assurer la survie à long terme ne va pas de soi.

A Genève, le point «divers» de notre Assemblée des délégués du 3 mai dernier a permis de partager avec les membres présents quelques éclaircissements donnés par Murat Julian Alder, membre du groupe qui a travaillé au projet de Statuts du PLR Genève. Un débat d'une quarantaine de minutes s'est ouvert sur de nombreux points et notamment sur les pratiques et coutumes parfois différentes des actuels partis libéral et radical. Le processus qui a conduit à de nécessaires concessions réciproques a été expliqué dans une excellente ambiance.

Les mouettes jusqu'à 21 h dès cet été

Vous en rêviez? Frédéric Hohl l'a fait! Le vote du contrat de prestations 2011-2011 entre l'Etat et la société des mouettes genevoises a permis au député radical de proposer cette amélioration. Avec succès! Dès cet été en effet, les mouettes navigueront en juillet et en août jusqu'à 21 h, au lieu de 19 h le reste de l'année. Dès 2012, la période «estivale» s'étendra de mai à octobre.

JM



JAA 1920 Martigny

La destruction du respect

Jean Romain
écrivain, enseignant et député

La destruction systématique de l'enseignement élémentaire durant lequel on a remplacé les exercices par des activités, a pour conséquence la destruction des automatismes de base chez la plupart des élèves. Et, chose importante, cela s'est fait en même temps que la destruction des habitudes éthiques. L'éducation au respect à l'école s'appuyait sur la discipline, considérée comme la façon simple et efficace de donner des habitudes morales aux enfants. La lecture de L'Education morale d'Emile Durkheim permet de saisir ce que fut la conception du rôle de la morale à l'école laïque, et qui est à présent totalement

oublié. Durkheim affirme que le principal dessein de l'éducation éthique est de «donner à l'enfant le sentiment de sa dignité d'homme. Le rôle de la morale est de déterminer la conduite, de la fixer, de la soustraire à l'arbitraire individuel. La moralité est un vaste système d'interdits». On voit apparaître cette idée que la base de l'enseignement moral se fonde sur des automatismes, et que ces automatismes permettent les apprentissages fondamentaux. Durkheim affirme que c'est très tôt que ces automatismes, pour être durablement intégrés au comportement de l'individu, devront être acquis. «Si les bases de la morale ne sont pas constituées [dès l'enfance], elles ne le seront jamais».

Suite en page 6

FIDUCIAIRE CUÉNOD SARL

Expert-comptable-U.S.F.

Comptabilité - Impôts - Expertises - Révisions

262, Route de Thonon - Case postale 19
1246 CORSIER

Tél. 022 751 17 04

Bernard Cuénod

Agenda

- **Samedi 7 mai:**
Assemblée des délégués du PLR suisse à Lucerne
- **Dimanche 15 mai:**
Votation populaire
- **Mardi 17 mai, à 12 h 15:**
Commission judiciaire
- **Jeudi 19 mai, à 12 h 15:**
GEC
- **Mardi 24 mai, à 19 h 30:**
Assemblée des délégués extraordinaire (voir annonce page 8)
- **Jeudi 26 et vendredi 27 mai:**
Séances du Grand Conseil
- **Lundi 30 mai, à 19 h 30:**
Assemblée générale extraordinaire (voir annonce page 8)
- **Lundi 30 mai, immédiatement après l'AG extraordinaire:**
Assemblée des délégués

Vie des associations

Jeunes Libéraux Radicaux

Merci de consulter le site web <http://www.jlrg.ch>

Les Radicaux de la Ville de Genève

- **Jeudi 12 mai, à 20 h:**
Caucus municipal
- **Mardi 17 et mercredi 18 mai:**
Séances du Conseil municipal

Internet: www.radicaux-geneve.ch

Antenne radicale du Petit-Saconnex

La séance du comité prévue le 24 mai **est annulée** en raison de la tenue de l'assemblée du Parti central

Merci d'agender les prochaines dates:

Vendredi 24 juin (soirée charbonnade)
Mardi 6 septembre

Les Radicales du canton de Genève

Comité

Mardi 10 mai 2011 à 12 h 15
au siège du Parti radical genevois
* * *

Assemblée générale

Mardi 17 mai 2011 à 18 h 30
au siège du Parti radical genevois

Carouge

L'Association radicale de Carouge ...l'après 17 avril

Assemblée générale extraordinaire

Lundi 16 mai 2011 à 18 h 30
à la salle du Rondeau (1^{er}).

A l'ordre jour figurent les points suivants:

1. Débriefing sur les élections administrative
2. Mots de Marc Nobs
3. Principe de la fusion radical/libéral à Carouge
4. Question de l'association
5. Organisation de l'Assemblée des délégués du PLR du 30 mai 2011 à la salle des fêtes de Carouge
6. Divers

Le président: Jean-Jacques Gerster

A toutes les candidates et élues radicales et libérales ou PLR aux élections municipales,

Dans le cadre des activités du GEF (Groupe Entente Femmes), les femmes radicales, libérales et DC organisent un apéritif auquel vous êtes conviées:

Le 10 mai à la Brasserie des Halles de l'Île dès 18 h

Ce sera l'occasion de se rencontrer entre femmes de l'Entente, de discuter autour d'un verre de questions politiques mais aussi de tout autre sujet que nous adorons aborder ;-)

Pour une question d'organisation, vous êtes priées de confirmer votre présence, très simplement, par retour de mail à jill.szekely@lesradicales.ch

Au plaisir de vous y rencontrer,

Jill Székely
présidente des Radicales du canton de Genève

jill.szekely@lesradicales.ch
www.lesradicales.ch

Avis de décès

Le PLR Lancy a le profond regret de faire part du décès de

Madame
Denise DEDERDING

Mère de Michel Dederding, ancien président de l'Association radicale de Lancy.

Le président, Jacques Raemy

Les Radicaux de la Ville de Genève ont le profond regret de faire part du décès de leur membre

Monsieur
Demètre VAHARIS

Ancien membre de l'Association radicale de Champel-Malagnou-Florissant.

Salvatore Vitanza, président



CERCLE CANTONAL DU FAUBOURG

Convocation à l'Assemblée générale statutaire

mercredi 11 mai 2011, 19 h, en salle du restaurant les Vieux Grenadiers, 92 rue de Carouge (1^{er} étage):

L'assemblée générale sera suivie d'un dîner facultatif, comme à l'accoutumée.

Ordre du jour

1. Formalités
2. Lecture et approbation du pv de l'année précédente
3. Rapport de la présidente
4. Rapport du trésorier
5. Rapport des vérificateurs aux comptes
6. Discussion et approbation des rapports et décharge aux membres du Comité
7. Elections:
 - du président
 - des membres du Comité
 - des vérificateurs aux comptes
8. Fixation des cotisations
9. Budget pour l'année prochaine (2011/2012): présentation par le trésorier
10. Programme de l'activité pour l'année prochaine
11. Initiative populaire de l'AMG «transparence de l'assurance-maladie»: rappel de cette initiative par M. Pierre Conne, député, médecin et membre du cercle cantonal du Faubourg, puis discussion et vote sur la possibilité d'un soutien officiel de notre association
12. Divers

Vous pouvez consulter notre site www.cercle-faubourg.net

Christine Camporini, présidente

• LE SPÉCIALISTE DU RECYCLAGE

Contribue à la protection de l'environnement.

Tél. 022 792 11 78

PUBLICITÉ

Equipements de véhicules

GERBER FRÈRES s.à.r.l.
Agencement de véhicules utilitaires
Chemin Merdisel 13 - 1242 Satigny
Tél. 022 753 15 96 - Fax 022 753 22 86
www.sortimo.ch

MAISON V. GUIMET FILS S.A.

ENTREPRISE DE VIDANGE HYDRAULIQUE

Fondée en 1873

Urgences 24 h sur 24

Canalisations - Travaux publics - Transports de matières dangereuses
Nettoyage de colonnes de chute - Contrôle des canalisations par T.V.

Rue des Buis 12
1202 Genève

Tél. 022 732 54 03
Fax 022 738 45 52

Education

Poursuivre l'effort



Julien Marquis
Assistant parlementaire

nité à l'école. Le texte abordait la question du comportement, de la tenue, du respect des enseignants, du rôle des parents et de l'intégration des élèves allophones.

Sur plusieurs points, les radicaux ont en réalité été suivis, notamment lors de la révision du règlement du Cycle d'orientation. La problématique de l'intégration des étrangers a quant à elle fait l'objet d'une nouvelle motion, déjà présentée dans le *Genevois* du 17 décembre 2010. Et pour ce qui est du comportement des élèves, l'initiative de l'Arle, promue par le député radical Jean Romain, a en quelque sorte repris le flambeau. Celle-ci vise à réintroduire une note de comportement à l'école obligatoire. En phase de récolte des signatures jusqu'à fin mai, elle est disponible sur le site internet du parti. Enfin, les débats autour du nouvel horaire scolaire (réintroduction du mercredi matin à l'école primaire) sont en passe d'aboutir. Les radicaux soutiennent la proposition du Conseil

d'Etat. Sur ce point, le dernier mot pourrait bien revenir au peuple, car les opposants ont d'ores et déjà annoncé un référendum.

A cette pluralité de problématiques actuelles auxquelles le politique se doit d'apporter des réponses satisfaisantes et engagées, on peut ajouter le cas de la formation des enseignants du primaire et celui de l'institut universitaire de formation des enseignants du secondaire (IUFE). Dans le premier cas, les radicaux s'étaient opposés à une formation purement académique et unique en Suisse, proposant la création d'un cursus HES de trois ans, en haute école pédagogique, orienté vers la pratique. Battus sur ce point, les radicaux constatent aujourd'hui que les problèmes de la voie académique persistent et que de nouvelles difficultés liées au caractère insolite du nouveau diplôme gene-

vois apparaissent, notamment sa reconnaissance dans les autres cantons. Le deuxième cas est révélateur, lui aussi, d'orientations que les radicaux regrettent. Les futurs enseignants du secondaire, déjà titulaires d'une licence ou d'un master, voire de diplômes post-grades, doivent suivre une formation pédagogique, mais toujours en milieu académique. Après des années d'études universitaires, nombre d'entre eux revendiquent pourtant, et c'est légitime, un contenu plus orienté vers la pratique. Pour l'instant, la déception est grande.

Ce panorama non exhaustif donne mille fois raison aux valeurs du radicalisme: l'éducation est une priorité absolue qui requiert un effort constant. A ce propos, la mise en œuvre de l'accueil continu mérite une attention toute particulière, elle aussi.

Depuis toujours, les radicaux genevois accordent une place de choix au thème de l'éducation et du fonctionnement de l'instruction publique non seulement dans leur programme, mais surtout dans leur action. En avril, le Grand Conseil a rejeté un projet radical contenant diverses mesures pour un objectif unique: le retour du respect et de la séré-

Elections administratives

Le 17 avril nous a apporté de jolis succès et quelques défaites douloureuses. La conquête d'un siège par Fabienne Monbaron Stress à Plan-les-Ouates couronne une fusion PLR réussie et une équipe dynamique. A Bellevue, Catherine Du Pasquier est la mieux élue, ce qui récompense une persévérance remarquable. A Thônex, Chêne-Bourg, Versoix, Bernex, Bardonnex, Confignon, Collonge-Bellerive, Grand-Saconnex, Chambésy, Collex-Bossy et Satigny, des élections «politiques» ont vu le candidat ou la candidate radicale ou PLR confirmer leur siège, parfois dans des conditions où rien n'était acquis d'avance et souvent grâce à un bon fonctionnement de l'Entente. A Onex et Lancy, les efforts de reconquête PLR n'ont pas (encore) été récompensés. On connaît la situation de la Ville de Genève où la conquête d'un second siège n'était malheureusement pas à portée de bulletin, tandis que les très bons scores de Pierre Maudet sont une satisfaction. L'élections de magistrats radicaux sur des listes d'ententes communales sont à saluer dans de nombreuses communes moins peuplées.

A Carouge, Chêne-Bougeries et à Meyrin, il faut déplorer la perte d'un siège, souvent injuste pour des magistrats et candidats qui n'ont pas démerité, pour des raisons qu'il faudra analyser ces prochaines semaines. A Coligny, Veyrier et Corsier (reporté à septembre), des circonstances particulières et diverses n'ont pas permis de parvenir à un résultat positif. Là aussi, il faudra remettre l'ouvrage sur le métier sur de nouvelles bases.

(rw)

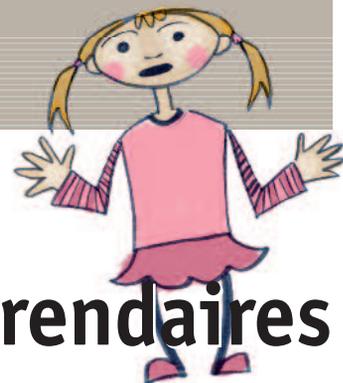
BCGE: résolution radicale à la commission des finances

Un an après son dépôt le 20 avril 2010, la résolution radicale sur le remboursement au contribuable genevois des frais de la Fondation de valorisation a été renvoyée en commission.

Pour rappel, le texte défendu par Frédéric Hohl demande au Conseil d'Etat de parvenir, lors de la renégociation de l'accord passé avec la banque, à un remboursement de 20 millions par an.

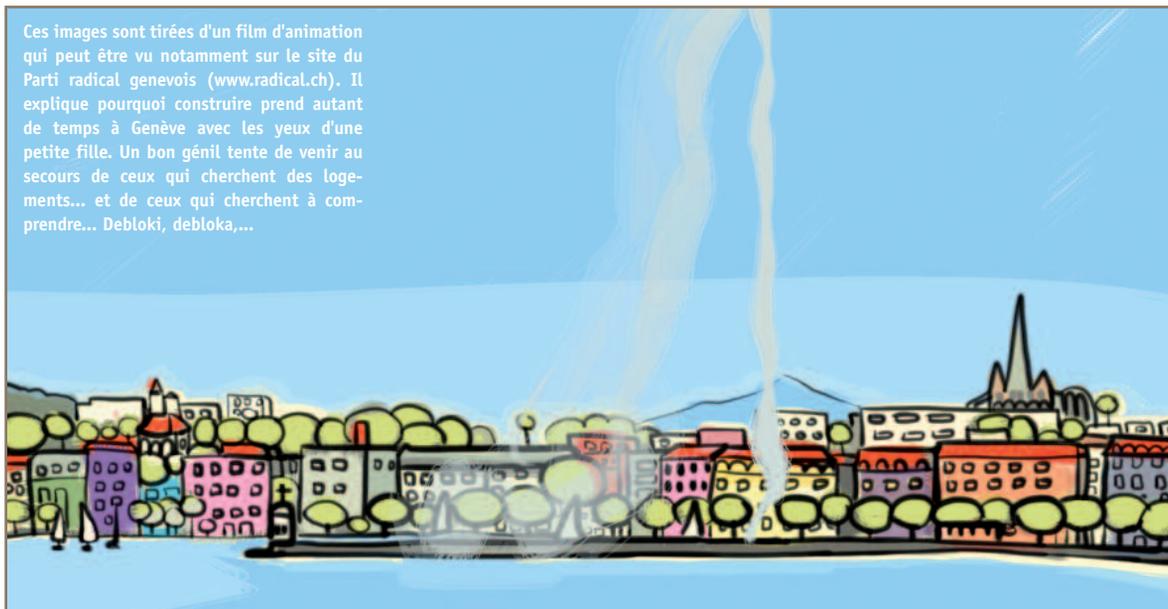
Les radicaux considèrent qu'au vu des excellents résultats obtenus par la banque, un remboursement au rythme de 4 millions par année (4,7 en 2010, moins les années précédentes) est nettement trop lent. En poursuivant de la sorte, il faudrait plus de 80 ans pour que le contribuable soit intégralement remboursé des 355 millions de francs constituant les frais de la Fondation. Pour rappel, il ne s'agit en effet que de frais de fonctionnement, des frais financiers et des frais de réalisation de la Fondation, et non de la dette totale. Un montant de 20 millions de francs par an n'apparaît pas déraisonnable aux yeux des députés, car il accélérerait significativement le remboursement sans nuire à l'attractivité de l'établissement. Affaire à suivre.

JM



Déclassement des Cherpines: Les (mauvais) arguments des référendaires

Ces images sont tirées d'un film d'animation qui peut être vu notamment sur le site du Parti radical genevois (www.radical.ch). Il explique pourquoi construire prend autant de temps à Genève avec les yeux d'une petite fille. Un bon génie tente de venir au secours de ceux qui cherchent des logements... et de ceux qui cherchent à comprendre... Debloki, debloka,...



Maintien de la coopérative des Charrotons

Les seuls exploitants agricoles qui n'aient pas retrouvé à se reloger à ce jour sont issus de la coopérative des Charrotons qui exploite 4 hectares depuis 4 ans seulement dans un périmètre désigné au déclassement depuis une dizaine d'années. Ceux-ci refusent toute idée d'une nouvelle localisation, ce qui constitue un acte de mauvaise foi puisqu'ils savaient dès leur installation que ces terrains étaient destinés au déclassement... C'est donc une opposition idéologique à peine déguisée.

Maintien de l'autonomie alimentaire

L'argument de certains référendaires relatifs à un maintien de l'autono-

mie alimentaire du Canton de Genève est mal fondé. Le Canton de Genève n'est de très loin pas autonome. Le développement d'activités économiques à haute valeur ajoutée constitue l'élément qui assure la prospérité du canton et le logement est l'une de ses conditions.

Maintien de la production de cardons

Le cardon genevois dit «Epineux de Plainpalais» a été, comme son nom l'indique, planté à Plainpalais. Puis il est passé de la Praille à Lancy dans la zone «Etoile-Palette». Le développement urbain a une fois encore relocalisé cette culture sur sa zone actuelle à Confignon où il est presque en exclusivité chez Monsieur Boehm.

Ce dernier a sauvé, avec courage, cette culture originale et traditionnelle qui a failli disparaître lors de la fermeture de la conserverie Gras à Carouge en 1998. Il procède désormais lui-même à leur mise en conserve. De petites productions existent à Saconnex d'Arve, Lully et Bernex. Puisque Monsieur Boehm accepte de relocaliser sa production à un kilomètre à peine du site de culture actuel, le cardon genevois n'est pas en péril. Il a encore un bel avenir devant lui!

Disparition de la zone agricole

Même dans notre canton-ville, la zone agricole a une taille très importante. Seule une partie est cultivée. Dès lors, et ne serait-ce que pour cette raison, les arguments tendant à ne pas permettre des déclassements raisonnables et proportionnés sont à rejeter.

Construire d'abord ailleurs

C'est l'argument qui est le plus porteur de sens. Certains, dont quelques-uns sont issus des rangs radicaux, s'opposent à ce vote pour donner un signe fort: il faut d'abord mener à bien la construction sur les parcelles déjà déclassées avant d'approuver le déclassement des Cherpines. Ils ont raison sur le fond mais négligent le fait

que la réalisation de projets prend tellement de temps à Genève qu'il faut voir loin et longtemps à l'avance. De par sa situation, ce projet est vraiment un bon projet.

Conclusions

Parce qu'il était prévu de manière concertée, sans contestation depuis une décennie, le périmètre des Cherpines doit voir son affectation changer. Il s'agit de pouvoir y construire 3000 logements, un centre sportif de proximité et une zone industrielle – sur une parcelle impossible à affecter au logement en raison du bruit de l'autoroute. Le quartier répondra à des normes environnementales élevées pour être le premier éco-quartier genevois.

S'opposer à ce changement d'affectation, c'est garantir le maintien de la pénurie de logements à Genève et s'opposer à l'intérêt public genevois.

Le 15 mai 2011 votez OUI et faites voter OUI aux Cherpines.



PUBLICITÉ

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge
© 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch



La position des partis sur l'avant-projet de constitution

L'Assemblée constituante a procédé à une large consultation de la population via un questionnaire portant sur des sujets extraits de l'avant-projet de constitution. Le Parti radical genevois y a répondu par la brochure «Gouverner Genève demain 3» distribuée avec votre *Genevois* en février. Ci-dessous, nous avons résumé la position des autres partis. Dans une prochaine édition, nous reviendrons sur les résultats de la consultation.



Lucien Scherly
Assistant du Groupe radical ouverture

Les points d'accord

La position de tous les groupes se résume ainsi: «L'avant-projet est très bon, mais... nous ne l'accepterions pas en l'état». Pour les

groupes des partis gouvernementaux, le projet de l'Assemblée constituante est d'une double grande qualité. Sur la forme, il répond tout à fait à l'objectif initial de rendre la Constitution lisible à chaque citoyen. Sur le fond, l'avant-projet répond au deuxième but de la poussiéreuse Constitution actuelle qui a plus de 160 ans!

Tous les partis gouvernementaux soutiennent les avancées que sont l'introduction de principes tels que le développement durable, la lutte pour la réduction des gaz à effet de serre, la lutte contre l'endettement du canton et la pénurie de logements, la création d'une assemblée politique franco-valdo-genevoise, etc.

Ces mêmes partis saluent le maintien dans la charte d'un préam-

bule, l'énumération des droits fondamentaux, la mise en avant de l'énergie propre et renouvelable face à l'énergie nucléaire ou encore le maintien des droits politiques des étrangers au niveau communal, véritable consolidation de notre démocratie directe.

Les désaccords

Pourtant, le chemin est encore très long et sinueux puisque les points de désaccords sont nombreux. Comme toujours, le clash gauche-droite est le plus gros point de rupture au sein du cénacle: nombre de signatures pour les initiatives et référendums, droit au logement, droit à la résistance contre l'oppression, «verrou» nucléaire, mobilité, justiciabilité des droits fondamentaux, imposition au lieu de domicile, réforme du Grand Conseil, aménagement du territoire ou encore salaire parental, les désaccords sont flagrants.

Chacun manifeste ses préférences; les uns avancent une augmentation du nombre de signatures pour les initiatives et référendums, justifiée par l'évolution démographique, les autres veulent le maintien de dispositions désuètes telles

que le droit au logement ou exotiques (droit à la résistance contre l'oppression).

Négociation et suite des travaux

Il faut néanmoins souligner qu'à ce stade, le document soumis à la consultation populaire ne constitue qu'un avant-projet. C'est sur cette première base que les constituants sont d'ores et déjà en train de rectifier le tir dans les commissions, en tenant compte des réponses de la consultation. En réalité, l'avant-projet était pour la plupart des groupes un cri où chacun a voulu mettre ce qui lui tenait vraiment à cœur. D'où cette impression de capharnaüm.

Pour la suite des travaux, un groupe de travail chargé de négocier les points discordants et d'accorder les violons a été mis en place, qui a la lourde tâche de composer un bouquet constitutionnel qui, dans un délai d'un peu plus d'une année (fin des travaux de l'Assemblée), au mieux, plaira à tous, ou, au pire, ne déplaira pas à tout le monde.

La destruction du respect (suite)

Suite de la page 1

Or, il existe une parenté entre discipline scolaire et habitudes morales: non acquises à l'école primaire, elles deviennent très difficiles à acquérir par la suite. Ceux qui n'ont pas automatisé la lecture, l'écriture et les quatre opérations à l'école primaire, n'acquièrent pas ces activités comme des automatismes par la suite. Durkheim insiste: la morale «repose sur une organisation régulière de la vie à l'école. L'esprit de discipline c'est la modération des désirs et la maîtrise

de soi». Les moralistes grecs ne disent pas autre chose depuis plus de deux millénaires. Il faut prendre le pli d'une bonne habitude, et cela trouve sa source dans une particularité psychologique du jeune enfant, «le goût de la répétition, qui permet de lui faire prendre des habitudes régulières et la réceptivité de l'enfant à la suggestion impérative».

Or Durkheim a bien repéré le danger de cette éducation délicate: la grande réceptivité de l'enfant peut le livrer à une facile manipulation. Il serait aisé

de briser, chez l'enfant hypnotisé, sa liberté. Or le rôle de l'école, et c'est là l'esprit de l'école républicaine que nous avons perdu, est de limiter les débordements des adultes par la force de la règle. A l'école, l'élève – comme son maître – apprend le respect de la règle; il apprend à faire son devoir; l'ensemble de ces règles constitue la discipline scolaire, et cette discipline est la morale de la classe, elle se trouve au fondement du respect.

Une classe indisciplinée est une

classe démoralisée. Durkheim la compare à une foule sans autres règles que celles de l'émotion. Or, il y a un lien organique entre règles de conduite et règles de grammaire ou de mathématique: détruire les unes, c'est détruire les autres. Pis, c'est détruire un pouvoir qui est supérieur à l'individu; c'est être contraint de présenter toutes les normes scolaires comme l'œuvre personnelle du professeur. La discipline est un élément de l'éducation au respect, et une note de comportement est la manière la plus claire de l'évaluer.

Secret bancaire, chronique d'une fin annoncée



Cédric Vincent
Vice-président du PLR-Lancy

Après un certain 13 mars 2009, c'est le 13 avril 2011 que le Conseil national a accepté un nouvel assouplissement du secret bancaire. En effet, le nom, l'adresse ainsi que le nom de la banque ne seront plus nécessaires pour demander une entraidre fiscale. Nous ne sommes pas encore dans des «fishing expeditions» (demandes globales via des listes) mais cela commence à s'en rapprocher. Est-ce que nos parlementaires trahissent les banques?

Non, puisque certains milieux bancaires, pour ne pas dire l'Association Suisse des Banquiers (ASB), les en auraient convaincus. L'ASB a donc décidé de sacrifier le secret bancaire sur l'autel de la levée des discriminations bilatérales et nous l'explique en 4 points dans sa «Stratégie pour la place financière à l'horizon 2015»:

1. «Focalisation sur les avoirs fiscalisés». En d'autres mots, l'obligation pour toutes les banques de vérifier l'état fiscal des fonds en dépôt.
2. «Régularisation des avoirs déposés en Suisse provenant de l'évasion fiscale». Soit, pousser les clients en indélicatesse avec leurs autorités fiscales à se dénoncer.
3. «Protection de la sphère privée». Si le client ne se régularise pas, la banque se transformera en agent du fisc étranger, selon le modèle «RUBIK». A savoir un ticket d'entrée estimé à 24% de la totalité du capital pour «laver le passé» et ensuite une fiscalité équivalente à celle de son pays sur ses gains, ses revenus et sa succession.

4. «Croissance et diversification». Ouverture du marché européen aux banques suisses en compensation de ce qui précède.

Pour les clients récalcitrants, il reste des lieux plus ou moins exotiques ou certaines structures financières anglo-saxonnes des plus opaques. Dans tout ces cas, les banques espèrent assurer leurs profits, soit en gardant un certain nombre de clients en Suisse, soit en les récupérant dans leurs succursales ou filiales à l'étranger. Ce sera certes bon pour leurs résultats, mais certainement pas pour l'emploi en Suisse.

Quid de Genève dans tout cela?

Pour mémoire, la place financière de Genève c'est 35'000 emplois, près de 20% du PIB du canton (selon «Genève Place Financière») et environ un quart de ses entrées fiscales. On estime que le 10% de l'épargne privée transnationale y serait gérée et que, selon un article de «Bilan» du 24.03.2010, 80% des avoirs européens en Suisse ne seraient pas déclarés.

Bien que croyant à l'excellence de notre place financière, les probabilités de voir ces fonds rester à Genève sont faibles. En effet, les banques ne sont pas (encore?) prêtes à proposer des produits financiers et des relevés bancaires correspondants aux complexités fiscales de ces pays. Quant à «RUBIK», une fois en conformité avec leur passé fiscal, les clients apprécieront de pouvoir enfin utiliser cet argent librement et de le rapatrier dans une banque proche de leur domicile. Concernant le secret bancaire en Suisse pour les contribuables helvétiques, ne nous leurrions pas, les ministres des finances de certains cantons sont déjà en train d'en parler. Il y aura a fortiori une inégalité de traitement qui ne perdurera pas longtemps. Certains crient déjà à la victoire de l'éthique, de l'égalité et à la fin d'un certain néo-libéralisme. Ils oublient cependant un peu vite que, hormis les raisons économico-humanistes de sa création en 1934, c'est bien le secret bancaire qui a forgé la croissance économique de notre pays depuis plus de 75 ans. Et maintenant quelle sont nos alternatives?

Le PLR défend la libre circulation mais réclame l'application de conditions-cadres pour lutter contre les abus

La libre circulation des personnes est un modèle de réussite pour la Suisse. Elle assure notre prospérité, crée des emplois et contribue à la stabilité des assurances sociales. Grâce à elle, des salariés hautement qualifiés dont les entreprises ont besoin viennent en Suisse. Le succès de la Suisse est toutefois à double tranchant et conduit à certains abus (dumping salarial, tourisme social et la problématique des faux indépendants). Alors que la libre circulation des personnes vient d'être étendue à huit nouveaux pays membres de l'UE, le PLR souhaite rappeler l'importance de certaines conditions-cadres.

Les propositions faites par le PLR en 2009 s'avèrent encore plus importantes aujourd'hui. Le PLR insiste sur la nécessité de rendre obligatoire une période d'es-

sai avant toute délivrance d'un permis de travail de cinq ans, de faire concorder la durée du permis de travail à la durée du contrat. Le PLR relève la nécessité pour les offices régionaux de placement de déclarer aux autorités les immigrés au chômage pour une durée supérieure à une année. Par ailleurs, il existe aujourd'hui certains problèmes sous-jacents à l'immigration provenant des Etats-tiers. Il est essentiel pour le PLR de se préparer à répondre aux défis que représentent les flux migratoires qui découlent des événements survenus en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Des mesures urgentes sont également nécessaires afin d'appliquer les accords Schengen / Dublin de manière cohérente. Il paraît en effet illusoire d'appliquer les accords de Schengen/Dublin sans renfor-

cer le contrôle aux frontières. Le Conseil fédéral doit se rendre à Bruxelles pour exiger l'application de ces accords.

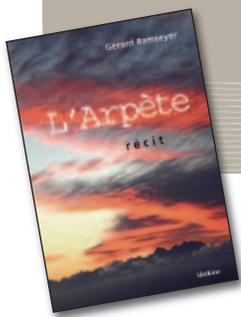
Pour le PLR, L'immigration de travailleurs constitue donc un défi. Il faut appliquer au plus vite l'initiative Gysin 11.435 «Non aux faux indépendants et au contournement des mesures d'accompagnement» d'avril 2011. Ces mesures impliquent que soient entrepris un contrôle systématique et des mesures coercitives à l'égard des Européens qui sont eux-mêmes responsables de leur situation de chômage en Suisse. La politique des quotas pour les ressortissants de Roumanie et de Bulgarie doit se poursuivre jusqu'en 2016.

Concernant les accords de Schengen et Dublin, le PLR demande que nos conseil-

lers fédéraux se rendent à Bruxelles pour s'assurer de l'application des accords. Il faut notamment que l'Italie prévoie le retour rapide des requérants déboutés y compris par train, que les pays de l'UE y compris la Suisse apportent leur aide à l'Italie. Il faut également accélérer les procédures dans le cadre de l'accord de Dublin.

Ces mesures, comme d'autres, doivent être appliquées sans tarder. Malgré tous les défis auxquels il nous faut répondre, il faut rester lucide: l'ouverture économique et les accords bilatéraux ont surtout permis le succès du modèle helvétique. Alors que d'autres pays connaissent aujourd'hui la pire récession de ces dernières années, nous discutons des conséquences de notre succès économique.

PLR.Les Libéraux-Radicaux



«L'Arpète», le récit tonique d'un type heureux

Gérard Ramseyer, ancien conseiller d'Etat mais aussi et surtout, à l'entendre, ancien apprenti a fait son chemin dans la société dès les années 60. Depuis, il n'a cessé de développer une activité débordante jusqu'à ce jour, même s'il est officiellement à la retraite. Cadre supérieur dans le domaine de l'assurance, maire de Versoix, lieutenant-colonel, conseiller d'Etat, père de famille, l'homme est multi-fonctions. Multi-passions aussi. Il publie ces jours «L'Arpète», (éditions Slatkine) un livre chargé d'anecdotes et de bribes de vie qui puise sans mesure dans cette riche expérience de vie. Nous l'avons rencontré en période de Salon du Livre, entre une réunion avec son éditeur et une séance de signatures.

Le Genevois: Gérard Ramseyer, pourquoi ce livre?

GR: J'ai voulu avant tout rendre hommage aux apprentis et à une formation dont j'ai bénéficié. Elle est d'une richesse incroyable et ouvre rapidement sur des activités concrètes et productives. La qualité de cette formation en Suisse est un atout pour notre pays. J'ai eu la chance de passer ma vie dans un monde économique qui connaissait le plein emploi...

Le Genevois: Justement, n'avez-vous pas l'impression de parler d'un temps révolu?

GR: en un sens, oui, les temps ont changé. Ce qui reste, c'est la qualité de la relation humaine. J'ai eu la chance de développer des contacts d'une très grande richesse avec des gens formidables. A travers ce petit livre, je veux partager avec les nouvelles générations des dizaines d'anecdotes vécues.

Le Genevois: un livre résolument optimiste, donc.

GR: oui, c'est mon caractère. C'est le reflet d'un homme heureux de ce qu'il a connu. J'aimerais surtout témoigner de ce que l'on peut commencer une vie professionnelle par un apprentissage (de commerce dans mon cas) et prendre ensuite des responsabilités. Je resterai probablement le dernier conseiller d'Etat issu de cette filière. Je le regrette. Comme conseiller administratif et maire de Versoix pendant 14 ans, mais aussi comme responsable des sinistres à l'Allianz (auparavant Helvetia puis Elvia), j'ai été en contact étroit avec la réalité parfois triste ou même dramatique vécue par nos concitoyens. Mon livre est cependant optimiste parce que j'ai volontairement privilégié les aspects les plus positifs.

Le Genevois: L'Arpète? Un terme que l'on n'entend pas souvent de nos jours.



Né à Versoix le 09.11.41. Scorpion, il est très représentatif des défauts et qualités de son signe. Marié en 1967 à Versoix, père de deux fils nés en 1971 et 1977.

Fils d'Henri Ramseyer, ancien maire de la commune, il est le 32^e descendant de la famille Ramseyer dont l'aïeul Jakob, dit «Le Charron» est arrivé à Versoix en 1868.

GR: en effet, c'est ainsi que l'on désignait les apprentis en langage populaire. Cette familiarité n'empêchait pas le respect, bien au contraire: même s'il exécutait au début des tâches subalternes, l'arpète était appelé «monsieur» pas son patron. Désuet peut-être

De formation commerciale, il a travaillé dans le domaine des assurances jusqu'en 1993, il était alors vice-directeur pour la Suisse romande du Groupe Allianz.

En 1993, après 14 ans passés à l'Exécutif de Versoix, il est entré au Conseil d'Etat genevois où il a dirigé pendant 8 ans le Département de justice et police et des transports. Il a par ailleurs conduit une carrière militaire terminée en 1993 avec le grade de lieutenant-colonel commandant du Bataillon d'Aéroport 1 de Genève.

Il a enfin œuvré dans nombre de sociétés de jeunesse ou sportives, il a en particulier été président de l'Association genevoise de Gymnastique pendant une dizaine d'années.

Retraité depuis fin 2001, il consacre sa retraite à divers mandats dans le domaine sportif (EURO08 de foot), à la pratique assidue du vélo et des randonnées ou à l'animation de certains cercles du canton.

mais un signe important qui tranche avec la manière un peu dévalorisante de considérer l'apprentissage actuellement. Je pense que c'est une erreur et je souhaite que cette vision change.

(rw)

Timeo Danaos

Je suis de ceux qui aiment le latin. Qui l'ont aimé même avec passion pendant leurs études. Le latin, c'est bien sûr la matrice de la pensée occidentale. Bien plus que le grec, que l'Eglise a pris soin de mettre à l'écart pendant 10 siècles afin d'empêcher les ignorants que nous sommes d'aller lire les Evangiles dans leur langue d'origine. Le latin, c'est l'épaisseur de notre vocabulaire, la richesse de notre histoire, le poids de la religion, la structure du droit pénal et civil.

Et c'est aussi, surtout, le véhicule d'une pensée formidablement riche et synthétique. «Cuique suum»: à chacun le sien. Ou encore: «Homo homini lupus», sujet de combien de dissertations sur la capacité de l'homme à se nuire à lui-même.

Orfèvre parmi les orfèvres, Virgile nous a laissé, taillées comme des diamants pour

l'éternité, certaines injonctions à l'économie verbale cinglante. Deux mots, ou cinq, suffisent aux esprits qui veulent bien ouvrir leurs fenêtres à cette lumière brûlante surgie du fond des âges. «Horresco referens», je frémis d'horreur en racontant ce qui s'est passé, explique Enée au moment de narrer, après la chute de Troie, la mort de Laocoon. Oui, je frémis d'horreur en racontant la mort du sage prêtre, dans l'étreinte abhorrée et venimeuse de deux serpents, alors qu'il tente vainement de sauver ses fils. Oui, je frémis d'horreur en racontant Troie, proie des flammes et inondée de sang, pour n'avoir pas su écouter la mise en garde du même Laocoon.

Car quelques heures avant le massacre, sur la plage, tandis que les Troyens découvraient le cheval laissé là par des Grecs prétendument en déroute, Laocoon était bien seul à avertir ses concitoyens, aveu-

glés par la soif d'une victoire improbable, assourdis par le vacarme d'un triomphe fantasmé. Ce cadeau des Grecs, qui nous ont combattus sans pitié, méfions-nous en. «Timeo Danaos et dona ferentes». Je crains les Grecs, même – et surtout – lorsqu'ils nous portent des cadeaux.

La puissance de cette phrase. Car on peut aussi entendre une autre phrase, cachée dans le ventre de la première: «Timeo Danaos, et dona ferenta.» Je crains les Grecs, et les cadeaux qui les portent. La vérité, l'horrible vérité, cachée dans le ventre du Cheval grec, se cache dans la formule de Laocoon elle-même. Les naïfs croient que nos ennemis nous offrent un cadeau. La sagesse commande de lire que, en réalité, c'est leur cadeau qui fera entrer nos ennemis dans la Cité. Pour la réduire en cendres.

Bernard Favre



Convocation

Assemblée des délégués extraordinaire du Parti radical genevois

Mardi 24 mai 2011, à 19 h 30, à la salle des fêtes de Troinex,
Route de Moillebin 20 – 1256 Troinex
Transports: Bus 45 (arrêt Troinex-Mairie)
Parking en périphérie
Dès 18 h 30, enregistrement des délégués et petite restauration.

Les membres du Parti libéral genevois se réuniront au même moment dans une autre salle pour traiter leur ordre du jour.

Ordre du jour:

1. Accueil par le président
2. Explications sur le processus de fusion
3. Description du contrat de fusion
4. Vote sur le principe de fusion entre le Parti radical genevois et le Parti libéral genevois pour créer le nouveau Parti libéral-radical genevois
5. Approbation du contrat de fusion et dissolution du Parti radical genevois (PRG)

En cas d'acceptation du contrat de fusion par le Parti libéral et le Parti radical, les deux assemblées se réuniront pour traiter la suite de l'ordre du jour, à savoir:

6. Description du projet de statuts du nouveau Parti libéral-radical genevois (PLRG)
7. Vote sur les statuts du Parti libéral-radical genevois (PLRG)
8. Divers.

Patrick Malek-Asghar, président
Rolin Wavre, secrétaire général

Tous les membres du Parti radical genevois peuvent assister à cette assemblée des délégués extraordinaire. Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, veuillez convoquer vos délégués (Seuls les délégués enregistrés pour l'exercice 2010-2011 ont le droit de vote).

Impressum

Parution: 20 fois par an
Editeur:
Parti radical genevois
Tél. 022 310 37 11
Fax 022 311 42 96
E-mail: prg@radical.ch

Rédacteur responsable:
Rolin Wavre
Publicité:
Rédaction du Genevois

Abonnement:
Fr. 60.- par an - AVS Fr. 45.-
Abonnement de soutien
Fr. 100.- par an
CCP
Le Genevois 12-406-6

Convocation

Assemblée générale extraordinaire

Lundi 30 mai 2011, à 19 h 30
A la salle communale de Carouge, rue Ancienne 37 – 1227 Carouge
Transports: Tram 12 (arrêt Ancienne)
Parking souterrain: accès rue Joseph-Girard 13

Dès 18 h 30, enregistrement des délégués et petite restauration préparée par les partis radical et libéral carougeois.

Ordre du jour:

1. Accueil
2. Election du ou des présidents de séance
3. Election du président
4. Election des vice-présidents
5. Election du trésorier
6. Election de 10 membres du Comité directeur
7. Election de l'organe de contrôle (deux vérificateurs aux comptes et un suppléant)
8. Fixation du montant de la cotisation annuelle
9. Divers.

Patrick Malek-Asghar, président *Cyril Aellen, président*
Rolin Wavre, secrétaire général *Geoffroy de Clavière, secrétaire général*

Tous les membres du Parti radical genevois et du Parti libéral genevois peuvent assister à cette assemblée générale.

Convocation

Assemblée des délégués

Lundi 30 mai 2011, immédiatement après
l'assemblée extraordinaire qui a lieu à 19 h 30
à la salle communale de Carouge, rue Ancienne 37 – 1227 Carouge

Ordre du jour:

1. Accueil
2. Désignation des candidats à l'élection au Conseil national du 23 octobre 2011
3. Désignation des candidats à l'élection au Conseil des Etats du 23 octobre 2011
4. Divers.

Patrick Malek-Asghar, président *Cyril Aellen, président*
Rolin Wavre, secrétaire général *Geoffroy de Clavière, secrétaire général*

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, veuillez convoquer vos délégués (Seuls les délégués enregistrés pour l'exercice 2010-2011 ont le droit de vote).

PUBLICITÉ



sos médecins
022 748 49 50